

INFO RAPIDE



Paris, le 5 février 2024

Relevé de décision de la CPPNI Transport Routier de Voyageurs du mercredi 31 janvier 2024 :

3 points à l'ordre du jour :

- Préparation des JO.
- Réflexion sur les classifications.
- Questions diverses.

1. Préparation des JO

La FNTV propose un projet d'accord comme base de travail pour répondre à la demande des Jeux Olympiques/Paralympiques et déroger temporairement à certaines dispositions (notamment les avenants), pour les conducteurs volontaires en CPS ou à temps partiel, pour leur permettre de travailler hors période scolaire.

Force de proposition, la CFDT prend la parole par le biais de son Secrétaire Général qui n'est pas opposé à un accord portant sur certaines dérogations temporaires pour les volontaires, mais exige de travailler sur certaines contreparties :

- *Du Temps de Travail Effectif (T.T.E) minimum 4h30.*
- *Des indemnités spécifiques.*
- *Des conditions d'hébergement et d'accueil décentes pour les conducteurs hors francilien.*

La FNTV prend note des demandes de la CFDT et reviendra avec une nouvelle copie lors de la prochaine CPPNI.

L'OTRE prend acte du projet de la FNTV et ira consulter ses mandants.

2. Réflexion sur les classifications

Les partenaires sociaux décident de rouvrir le projet des classifications pour les conducteurs de voyageurs.

3. Questions diverses

Absence de questions diverses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Charles **MORIT**
06 11 66 65 48

Alexandre **BATIFOULIER**
06 95 94 50 45

Prochaine CPPNI TRV : mardi 26 mars 2024

